

Commission n° 4

VILLE DE BRIVE
Service : Culture - Conservatoire

OBJET DE LA REDEVANCE

TARIFS 2022/2023

ENFANTS DE 4 A 17 ANS INCLUS

Elèves de Brive et anciens élèves des écoles conventionnées avec la Commune ayant achevé un premier cycle au sein de ces dernières

Délibération du 20/05/2010

BRIVE

QF 1 de 0 à 300 €	25,85
QF 2 de 301 à 500 €	64,60
QF 3 de 501 à 702 €	116,15
QF 4 de 703 à 880 €	167,85
QF 5 de 881 à 1000 €	206,50
QF 6 de 1001 à 1124 €	258,25
QF 7 de 1125 à 1374 €	270,60
QF 8 de 1375 à 1624 €	284,10
QF 9 supérieur à 1625 €	296,95

**HORS BRIVE SANS PARTICIPATION
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

749,10

**HORS BRIVE AVEC PARTICIPATION
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

QF 1 de 0 à 300 €	161,45
QF 2 de 301 à 500 €	183,70
QF 3 de 501 à 702 €	278,50
QF 4 de 703 à 880 €	340,70
QF 5 de 881 à 1000 €	395,55
QF 6 de 1001 à 1124 €	474,05
QF 7 de 1125 à 1374 €	497,80
QF 8 de 1375 à 1624 €	521,55
QF 9 supérieur à 1625 €	545,25

Deuxième instrument et suivants : plus 10% du montant des droits de scolarité.

Deuxième discipline et suivantes : plus 15% du montant des droits de scolarité

2 ème enfant : 70% du montant des droits de scolarité

3 ème enfant : 50% du montant des droits de scolarité

4 ème enfant : gratuité

ADULTES

(18 ans justifiant d'un salaire)

Délibération du 20/05/2010

BRIVE

QF 1 de 0 à 300 €	30,00
QF 2 de 301 à 500 €	75,00
QF 3 de 501 à 702 €	135,10
QF 4 de 703 à 880 €	195,15
QF 5 de 881 à 1000 €	240,15
QF 6 de 1001 à 1124 €	300,20
QF 7 de 1125 à 1374 €	315,20
QF 8 de 1375 à 1624 €	330,25
QF 9 supérieur à 1625 €	345,25

**HORS BRIVE SANS PARTICIPATION
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

1 045,35

**HORS BRIVE AVEC PARTICIPATION
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

QF 1 de 0 à 300 €	221,70
QF 2 de 301 à 500 €	247,60
QF 3 de 501 à 702 €	373,00
QF 4 de 703 à 880 €	453,00
QF 5 de 881 à 1000 €	524,30
QF 6 de 1001 à 1124 €	626,95
QF 7 de 1125 à 1374 €	658,30
QF 8 de 1375 à 1624 €	689,75
QF 9 supérieur à 1625 €	721,05

Deuxième instrument et suivants : plus 10% du montant des droits de scolarité.

Deuxième discipline et suivantes : plus 15% du montant des droits de scolarité

PRATIQUES COLLECTIVES

**(orchestres, ateliers, musique de chambre)
BRIVE**

Délibération du 20/05/2010

QF 1 de 0 à 300 €	11,35
QF 2 de 301 à 500 €	28,55
QF 3 de 501 à 702 €	51,35
QF 4 de 703 à 880 €	74,15
QF 5 de 881 à 1000 €	91,25
QF 6 de 1001 à 1124 €	114,05
QF 7 de 1125 à 1374 €	119,80
QF 8 de 1375 à 1624 €	125,45
QF 9 supérieur à 1625 €	131,15

**HORS BRIVE SANS PARTICIPATION
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

397,15

**HORS BRIVE AVEC PARTICIPATION
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

QF 1 de 0 à 300 €	84,20
QF 2 de 301 à 500 €	94,10
QF 3 de 501 à 702 €	141,75
QF 4 de 703 à 880 €	172,20
QF 5 de 881 à 1000 €	199,30
QF 6 de 1001 à 1124 €	238,30
QF 7 de 1125 à 1374 €	250,10
QF 8 de 1375 à 1624 €	262,15
QF 9 supérieur à 1625 €	273,95

Deuxième pratique collective et suivantes : plus 10% du montant des droits de scolarité

JARDINS MUSICAUX

BRIVE

Délibération du 20/05/2010

QF 1 de 0 à 300 €	12,05
QF 2 de 301 à 500 €	30,00
QF 3 de 501 à 702 €	54,05
QF 4 de 703 à 880 €	78,05
QF 5 de 881 à 1000 €	96,05
QF 6 de 1001 à 1124 €	120,05
QF 7 de 1125 à 1374 €	125,95
QF 8 de 1375 à 1624 €	132,15
QF 9 supérieur à 1625 €	138,05

**HORS BRIVE SANS PARTICIPATION
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

418,15

**HORS BRIVE AVEC PARTICIPATION
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

QF 1 de 0 à 300 €	88,70
QF 2 de 301 à 500 €	99,00
QF 3 de 501 à 702 €	149,25
QF 4 de 703 à 880 €	181,15
QF 5 de 881 à 1000 €	209,75
QF 6 de 1001 à 1124 €	250,80
QF 7 de 1125 à 1374 €	263,25
QF 8 de 1375 à 1624 €	275,95
QF 9 supérieur à 1625 €	288,40

Deuxième discipline et suivante : plus 10% du montant des droits de scolarité

**PRESTATIONS ARTISTIQUES POUR PUBLIC PRODUITES PAR
DES ARTISTES PROFESSIONNELS EXTERIEURS OU
PROFESSEURS DU CONSERVATOIRE**

Délibération du 04/07/2013

SPECTACLES DE PRESTIGE	16,00
Demi tarif pour moins de 12 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, allocataires minima sociaux, personnes handicapées (sur présentation d'un justificatif)	8,00
APERU CONCERT/RECITAL CONCERT	10,00
Demi tarif pour moins de 12 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, allocataires minima sociaux, personnes handicapées (sur présentation d'un justificatif)	5,00
SPECTACLE DU NOUVEL AN	12,00
Demi tarif pour moins de 12 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, allocataires minima sociaux, personnes handicapées (sur présentation d'un justificatif)	6,00
CONSERVATOIRE AU THEATRE	12,00
Demi tarif pour moins de 12 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, allocataires minima sociaux, personnes handicapées (sur présentation d'un justificatif)	6,00
CONCERTS	8,00
Demi tarif pour moins de 12 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, allocataires minima sociaux, personnes handicapées (sur présentation d'un justificatif)	4,00
PARTICIPATION VOYAGE ETUDE (selon coût du transport)	10,30
PARTICIPATION VOYAGE ETUDE. (selon coût du transport)	18,95
LOCATION TRIMESTRIELLE D' INSTRUMENT par instrument	44,85
LOCATION DE COSTUMES Département danse (classique, jazz, contemporaine)	27,15
STAGES POUR LES PERSONNES NON INSCRITES AU CONSERVATOIRE (musique, danse, théâtre)	11,00
PRATIQUE VOCALE Frais inscription stage	102,50

DISPOSITIONS COMMUNES :

- Le seul justificatif de domicile accepté est l'avis d'imposition sur le revenu.

Les règlements dès l'inscription soit en un seul versement ou soit en 4 fois par prélèvement automatique. En cas de démission en cours d'année, les droits de scolarité sont dus, sauf si la démission parvient au conservatoire, par lettre recommandée, **avant le 1er octobre de l'année.**

Le remboursement des frais de scolarité peut être accordé aux conditions suivantes : mutation professionnelle ou décès. Le remboursement s'effectuera au prorata temporis, tout mois entamé est dû.

Les membres de l'Harmonie Municipale Sainte-Cécile, régulièrement inscrits, et qui s'engagent à participer aux activités de cet ensemble, seront exonérés des droits de scolarité au Conservatoire. Leur admission sera soumise à l'accord du Directeur du Conservatoire.